REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES **Sous-direction des ressources humaines des greffes** Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)	Paris, le 28 décembre 2023
N° téléphone : 01.70.22.90.93 Adresse électronique : rhg1.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr	Circulaire – **Note**

Le garde des Sceaux,
ministre de la Justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et messieurs les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et messieurs les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Pour information

N° note :	SJ-23-401-RHG1/28.12.23
Mots clés :	Directeurs des services de greffe, greffiers des services judiciaires, commissions administratives paritaires, mobilités, avancements.
Titre détaillé :	**Calendrier de gestion pour l'année 2024 des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires : commissions administratives paritaires, mobilités, avancements.**
Texte(s) source(s) :	
Publication :	INTRANET – temporaire jusqu'au 31 décembre 2024.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services judiciaires

Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau des carrières et de la mobilité professionnelle (RHG1)

Affaire suivie par Florent Maheu,
adjoint à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle
Tél. : 01.70.22.94.91
Mèl : florent.maheu@justice.gouv.fr

Paris, le 26 décembre 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames, messieurs les premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel
Mesdames, messieurs les procureures générales et procureurs généraux près lesdites cours

Monsieur le président du Tribunal supérieur d'appel
Madame la procureure de la République près ledit tribunal

Madame la directrice de l'École nationale de la magistrature
Madame la directrice de l'École nationale des greffes

Objet : **Calendrier de gestion pour l'année 2024 des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires : commissions administratives paritaires, mobilités, avancements.**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en annexe, le calendrier, au titre de l'année 2024, des :

- Commissions administratives paritaires (CAP) compétentes à l'égard des greffiers des services judiciaires et des greffiers pour l'administration de la Polynésie française (CEAPF),
- Campagnes de mobilité des directeurs des services de greffe et des greffiers des services judiciaires, ainsi que des directeurs fonctionnels des services de greffe,
- Campagnes de promotion de corps et de grade de ces mêmes corps.

Les dates du calendrier sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

Les situations individuelles des directeurs des services de greffe seront examinées par la CAP des corps d'encadrement, compétentes pour différents corps de catégories A du ministère de la justice, et présidée par la secrétaire générale du ministère de la justice.

Par ailleurs, suite au protocole d'accord sur la revalorisation des métiers de greffe signé le 26 octobre 2023 avec la majorité des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires de greffe, je vous précise qu'aucune campagne de publication d'emplois de greffier fonctionnel ne sera effectuée en 2024 compte tenu de l'abrogation de ce statut d'emploi au 1er janvier 2025. Aucun avancement au choix à l'échelon spécial de greffier principal ne sera en outre organisé, puisque cet échelon sera décontingenté en application du protocole d'accord dès 2024.

J'attire votre attention sur la nécessité d'accorder toutes facilités aux représentants du personnel qui siègent lors de ces CAP afin de leur permettre de participer utilement à ces réunions. Une autorisation spéciale d'absence doit leur être accordée sur présentation de leur convocation. La durée de cette autorisation comprend les délais de route, la durée prévisible de la réunion et le temps nécessaire à la préparation et au compte-rendu des travaux de la commission compris entre une demi-journée et deux journées.

Je vous remercie de bien vouloir porter la présente dépêche à la connaissance des chefs de juridiction et des directeurs de greffe placés sous votre autorité et de la faire diffuser à l'ensemble des agents placés sous votre autorité.

Par délégation,
P/ Le directeur des services judiciaires,
La sous-directrice des ressources humaines des greffes,

Sylvie Berbach

Calendrier de gestion pour l'année 2024 (commissions administratives paritaires, mobilités, avancements)

		Objet	Diffusion de la circulaire	Diffusion de l'additif	Fin de candidature/ Retour des candidature/ mémoires de proposition	Délai de retour CRE, OS, RS	Date de la CAP	Publication des résultats	Date de prise de fonction/ d'effet
Directeurs des services de greffe	Mobilités	Campagne mobilité 1er semestre	mer. 13 mars 24	mer. 10 avril 24	ven. 19 avril 24	ven. 03 mai 24		ven. 14 juin 24	dim. 01 septembre 24
		Campagne mobilité 2nd semestre	mer. 11 septembre 24	mer. 09 octobre 24	ven. 18 octobre 24	jeu. 31 octobre 24		ven. 13 décembre 24	sam. 01 mars 25
		Directeurs fonctionnels Campagne hiver	jeu. 14 décembre 23		lun. 15 janvier 24	ven. 26 janvier 24		ven. 09 février 24	lun. 01 avril 24
		Directeurs fonctionnels Campagne printemps	mer. 13 mars 24		ven. 12 avril 24	ven. 26 avril 24		ven. 10 mai 24	lun. 01 juillet 24
		Directeurs fonctionnels Campagne été	mer. 12 juin 24		ven. 12 juillet 24	ven. 26 juillet 24		ven. 09 août 24	mar. 01 octobre 24
		Directeurs fonctionnels Campagne automne	mer. 11 septembre 24		ven. 11 octobre 24	ven. 25 octobre 24		ven. 08 novembre 24	mer. 01 janvier 25
	Avancements au choix	Liste d'aptitude ("B en A")	ven. 19 janvier 24		lun. 19 février 24			ven. 03 mai 24	lun. 01 juillet 24
		Directeur principal	ven. 19 janvier 24		ven. 05 avril 24			ven. 21 juin 24	A déterminer
		Directeurs hors classe	ven. 19 janvier 24		ven. 23 août 24			ven. 29 novembre 24	mer. 01 janvier 25
Greffiers des services judiciaires	Mobilités	Campagne mobilité 1er semestre	mar. 20 février 24	mer. 20 mars 24	ven. 12 avril 24	mar. 07 mai 24		ven. 07 juin 24	dim. 01 septembre 24
		Campagne mobilité 2nd semestre	jeu. 12 septembre 24	mer. 09 octobre 24	ven. 25 octobre 24	ven. 15 novembre 24		ven. 13 décembre 24	sam. 01 mars 25
	Avancements au choix	Greffier principal	jeu. 20 juin 24		ven. 27 septembre 24			ven. 24 janvier 25	mer. 01 janvier 25
	CAP	CAP					jeu. 01 février 24		
		CAP					mar. 14 mai 24		
		CAP					jeu. 05 septembre 24		

CRE: compte-rendus d'entretien ; OS: signalement des organisations syndicales ; RS: rapports sociaux ; CAP: commissions administratives paritaires